



AVIS DE CONSULTATION

Annonce n°51

Objet du marché : Cartographie des fonds marins du golfe de Beauduc (Parc naturel régional de Camargue, Bouches-du-Rhône)

Lieu d'exécution : l'étude concerne le fond du golfe de Beauduc sur 3000 ha compris dans le périmètre de la ZNIEFF N° 13-002-000.

Lieu de livraison : Parc naturel régional de Camargue, centre administratif, mas du Pont de Rousty – 13200 Arles

Caractéristiques principales :

Le Parc naturel régional de Camargue, dont la limite d'action s'étend en mer jusqu'aux 3 milles marins des côtes, s'engage depuis plusieurs années dans des actions d'inventaires des communautés macrobenthiques (Héloin, 2004 et 2005 ; P2A Développement, 2006 ; Vacquier, 2007) et de gestion halieutique (BRL, Créocéan ; 2004) avec pour objectif de mieux connaître la zone marine afin de mieux la gérer.

Le golfe de Beauduc est une zone de hauts fonds essentiellement constitués de sédiments sablo-vaseux. C'est une zone de forte productivité biologique, qui sert de nourricerie pour de nombreuses espèces de poissons et notamment à haute valeur commerciale (rouget de roche, sole, sar, daurade royale, loup). Sur les zones rocheuses (épis) et les autres substrats solides (épaves) a été observée une forte productivité; notamment en terme de production de moules. Sur la pointe de Beauduc ont été recensées des taches d'herbier de zostères naines (*Zostera noltii* - espèce protégée) couvrant au total une surface de 100 m².

Le golfe de Beauduc est une zone très fréquentée par les pêcheurs petits métiers et les pêcheurs à pied de tellines. C'est également une zone où le chalutage illégal est très présent (7 à 8 infractions par jour en moyenne). Cette pratique est fortement dommageable à la flore et à la faune marine, notamment aux juvéniles de poissons et autres espèces présentes dans le golfe. Elle est également responsable de l'homogénéisation des fonds et du fractionnement des plaques de lauzes.

Des récifs artificiels ont été implantés en 1988 par l'Office Régionale de la Mer mais leur évolution et leur efficacité n'ont plus été suivis depuis 1991.

Les pêcheurs petits métiers du golfe sont à l'initiative d'un projet de « réserve marine » dans le golfe du Beauduc.

Une étude de faisabilité est en cours et il s'agit maintenant de réaliser sur environ 3000 ha une cartographie des fonds marins du site (habitats, épaves, récifs et bathymétrie) afin de choisir au mieux avec les pêcheurs et les autorités administratives l'emplacement de la future zone de « réserve »

Objectifs de l'étude : Cartographier les fonds marins du golfe de Beauduc afin de localiser les éléments remarquables (herbiers, épaves, récifs artificiels) et d'en établir la bathymétrie. Cette cartographie servira d'outil d'aide à la décision pour le choix, en concertation avec les pêcheurs, du site d'implantation de la réserve marine.

Cahier des charges : ci-joint

Montant : Budget de 26.000 € TTC

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les annexes

Unité monétaire utilisée : l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacité du candidat :

- références de prestations similaires et/ou expérience
- déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il a satisfait aux obligations sociales et fiscales. Le candidat retenu devra fournir dans un délai de 10 jours les attestations sociales et fiscales (article L324-14 du code du travail)
- RIB

Critères d'attribution :

1. Méthodologie
2. équipe
3. références
4. coûts par poste

Type de procédure : procédure adaptée

Date limite de réception des offres : le 18/04/2008 à 17h (inclus)

Renseignements complémentaires : Cécile Vacquier (remplaçante « congé maternité » de Delphine Marobin), chargée de mission « littoral et milieu marin » – littoral@parc-camargue.fr

Conditions de remise des offres ou des candidatures : les plis contenant tous les renseignements demandés ci-dessus doivent porter la mention suivante en haut à gauche : « *dénomination de l'objet du marché* » - ne pas ouvrir

Et doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Monsieur le Président

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 ARLES

Date d'envoi du présent avis à la consultation : le 26/03/2008